Organisation of Islamic Cooperation
Organisation de la Coopération Islamique

INFOS DE L'ACADÉMIE

www.iifa-aifi.org

UN BULLETIN D'INFORMATION MENSUEL PUBLIÉ PAR L'ACADÉMIE INTERNATIONALE DU FIQH ISLAMIQUE LE DEUXIÈME NUMÉRO

L'approbation de l'amendement du Statut de l'Académie au Niger

Suite à sa participation aux réunions de la 47eme session du Conseil des ministres des Affaires étrangères des pays musulmans, tenue par l'Organisation de la Coopération Islamique à Niamey, la capitale de la République du Niger, les vendredi et samedi 12-13 de Rabi 'al-Awal 1442, correspondant aux 27-28 novembre 2020, S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano a annoncé que le statut modifié de l'Académie internationale de la jurisprudence islamique a été approuvé.

Ainsi, le nom du Secrétariat de l'Académie est devenu le Secrétariat Général de l'Academie, et le nom du Secrétaire de l'Academie est désormais devenu le Secrétaire Général de l'Academie.

Le statut modifié comprenait un ajustement précis de la vision, de la mission, des valeurs, des objectifs, et des moyens de l'Académie, ainsi qu'une formulation claire des tâches, des attributions de la structure organisationnelle de l'Académie.

Le nouveau statut est incarné par le Bureau exécutif, le Conseil scientifique, les divisions, ainsi que le Secrétariat Général de l'Academie.

Il convient de noter que le premier statut de l'Académie a été également approuvé à Niamey, lors de la Conférence des ministres des Affaires étrangères des pays musulmans, qui s'est tenue du 22 au 26 août 1982 . Cette réunion a approuvé à l'époque la nomenclature du Secrétariat de l'Académie comme Secrétariat Général de l'Académie, et du Secrétaire de l'Académie comme Secrétaire Général de l'Académie.

La situation a duré près d'un quart de siècle (24 ans) jusqu'en 2006, date à laquelle ladite nomenclature du Secrétariat Général de l'Académie fut modifié en Secrétariat de l'Académie, et le titre du Secrétaire Général de l'Académie en Secrétaire de l'Académie en raison des considérations subjectives.

Cependant, après quatorze ans et par la grâce de Dieu, l'Académie a retrouvé sa nomenclature originale celle du Secrétariat Général de l'Académie, et Secrétaire Général de l'Académie. Paradoxalement ce changement qualitatif a finalement eu lieu à Niamey, en République du Niger.

S.E. Cheikh Saleh bin Humaid a présidé le premier forum scientifique entre l'Académie et les conseils de la Chariah des banques et institutions financières du pays siège

Le Secrétariat Général de l'Académie internationale de la jurisprudence islamique a tenu le mardi 23 Rabi` al-Awal 1442, correspondant au 9 novembre 2020, le premier forum scientifique intitulé «Vers un partenariat scientifique entre l'Académie internationale du Fiqh islamique et les conseils de la Chariah dans les banques et institutions financières islamiques afin de renforcer l'industrie financière islamique».

S.E. Cheikh Saleh bin Humaid, Président du Conseil de l'Académie, Conseiller à la Cour Royale Saoudienne, et Imam-Khatib de la Grande Mosquée de la Mecque, a présidé le Forum, auquel ont participé les présidents, secrétaires et membres des Conseils de la Chariah dans les banques et institutions financières islamiques du pays du siège, le Royaume d'Arabie Saoudite.

S.E. Cheikh Saleh bin Humaid a prononcé le discours d'ouverture du Forum, qui est le premier du genre depuis la création de l'Académie il y a quarante ans. Son Éminence a parlé de l'importance de ce Forum visant à établir des ponts de coopération et de coordination entre l'Académie et les institutions scientifiques du pays siège. Son Excellence a également remercié Leurs Éminences pour leur participation et leurs suggestions.

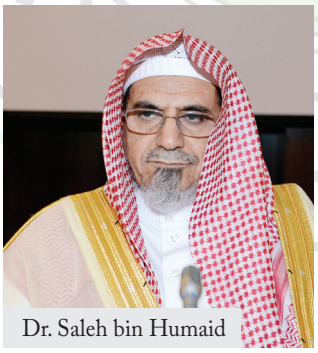
Dr. Saleh bin Humaid

Dr.Abdullah Al- Mutlaq

Dr. Koutoub Sano

Dr.Abdullah bin Manea

À son tour S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire Général de l'Académie, a prononcé un discours dans lequel il a fait éloge du soutien généreux dont l'Académie reçoit de la part des autorités saoudiennes depuis sa création. Il a également exprimé ses remerciements et sa gratitude à Leurs Excellences le Secrétaire Général de l'OCI, et le Président du conseil de l'Académie pour leur soutien constant. Son Excellence a ensuite remercié Leurs Éminences pour leur réponse à l'invitation du Secrétariat de l'Académie à participer à ce Forum, qui est considéré comme la première des réunions scientifiques périodiques avec les principales institutions et conseils scientifiques du pays siège.

Au cours de la réunion, Leurs Excellences Cheikh Abdullah bin Manea et Cheikh Abullah al-Mutlaq, Conseillers à la Cour Royale, et membres du Conseil des Grands Savants, ont tous deux pris la parole lors du Forum. D'honorables participants ont également pris la parole tels que Dr Muhammad Ali Al-Qari, Dr Abdullah bin Khanin, Dr Abdulrahman Al-Atram, Dr Yousef Al-Khalawi, Dr Omar Zuhair Hafez, Dr Al-Ayashi Fadad et Dr Abdullah Al-Ammar.

À la suite des délibérations et des commentaires, le forum a adopté une déclaration et des recommandations publiées dans ce bulletin.

4ème réunion du Conseil de Surveillance du Fonds Waqf de l'Académie

Dr. Omar Hafez

Dr. Ahmed Ali

Dr. Koutoub Sano

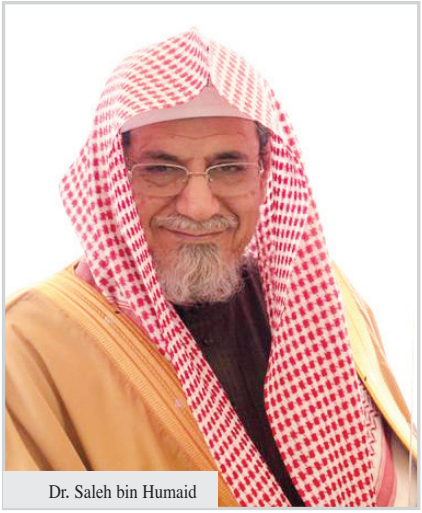
Dr. Saleh bin Humaid

Dans la matinée du jeudi 26 Rabi Al-Awal 1442 correspondant au 12 novembre 2020, la 4ème réunion du Conseil de Surveillance du Fonds Waqf de l'Académie s'est tenue sous la présidence de S.E. Dr Saleh bin Abdullah bin Humaid, Conseiller à la Cour Royale, Président du conseil de l'Académie, avec la participation de S.E. le Secrétaire général de l'Académie, et tous les membres du Conseil de Surveillance à savoir S.E. Dr. Ahmed Mohamed Ali, S.E. Dr. Omar Zuhair Hafez, et S. Ém. Dr. Youssef Al-Khalawi.

Le Conseil a discuté plusieurs questions, dont la plus importante était l'adoption de la politique d'investissement en vigueur à la Banque Islamique de Développement. Le Conseil s'est également félicité d'avoir reçu le premier don en faveur du Fonds du Waqf de l'Académie internationale du Fiqh islamique.

À cet effet, le Conseil a remercié l'Ing. Solaiman El

Le représentant permanent de France auprès de l'OCI rend visite à Son Excellence le Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique

Son Excellence le Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique le Professeur Koutoub Mostapha SANO a reçu dans son bureau à Djeddah, le lundi 29 de Rabi` al-Thani 1442, correspondant au 14 décembre 2020, le Consul Général et Représentant Permanent de la France auprès de l'Organisation de la Coopération Islamique, M. Mostafa Mehraje.

Son Excellence, le secrétaire général de l'académie a souhaité la bienvenue à son invité, qui est venu le féliciter d'avoir pris ses fonctions de Secrétaire général de l'académie, et afin d'échanger sur les voies et moyens devant permettre à renforcer la coopération et le partenariat entre l'académie et les institutions chargées de la gestion des religions en France.

Après avoir remercié son hôte pour ses félicitations et pour sa visite à ce moment où les relations de la France avec le monde islamique connaissent des turbulences et un tournant inconfortable, Son Excellence le secrétaire général a évoqué la responsabilité intellectuelle et scientifique qui est confiée à l'Académie en tant que le bras jurisprudique de l'Organisation de la coopération islamique, et en tant que première référence du monde islamique et des sociétés musulmanes à travers le monde par rapport à la clarification de provisions et de décisions de la charia relatives aux questions qui préoccupent les musulmans.

Son Excellence a également évoqué l'importance de connaître la biographie du Messager de l'Islam, le Prophète Mouhammad (Paix et Salut sur Lui ainsi que Sa famille). Ce Prophète fut un modèle unique de clemclémence, de justice, d'honnêteté, de pureté et de modestie, car il n'y a aucun aspect dans sa biographie qu'un croyant ait peur de montrer ou dont il ne soit pas fier. En effet, son histoire est remplie de sagesse, d'humilité et de gentillesse. Toute chose qui fait de lui un modèle pour les musulmans et les autres en termes d'équité, d'humanisme, de pondération, d'affection et d'amour.

Par conséquent, Son Excellence a indiqué dans son intervention, que celles et ceux qui se permettent à insulter ce noble Prophète sont dus à leur ignorance flagrante de sa vie exemplaire et remplie de succès et d'humanisme exceptionnel. À cet égard il va falloir renforcer les liens de coopération accrue entre l'Académie et les organismes scientifiques, politiques et intellectuels en France afin de faire connaître la biographie réelle du Prophète, et d'expliquer les enseignements dont le message de l'islam consistaient et basés sur la modération, l'ouverture et le rejet de l'exagération, de l'extrémisme et de la violence.

Par ailleurs, Son Excellence a également exprimé à son invité l'opposition catégorique de l'académie de toute tentative visant à utiliser l'islam et ses enseignements afin de régler des comptes politiques ou d'alimenter les conflits et les affrontements entre les peuples du monde, soulignant le caractère sacré absolu du sang, et le rejet de l'Islam de tous ceux qui versent le sang en son nom ou ceux qui prônent la violence sous toutes ses formes à son nom.

En plus, Son Excellence a affirmé à son invité la volonté de l'Académie de contribuer par l'intermédiaire de ses membres et ses experts réputés pour leur modération et leur connaissance à la correction du faux stéréotype sur l'islam et son messager, que ce soit par ceux qui l'ignorent ou par ceux qui l'exploitent à des fins suspectes, ainsi que la volonté de l'Académie de rentrer en contact avec la communauté musulmane de France en vue de combattre l'extrémisme et la violence sous toutes ses manifestations et formes dans la pensée ou dans le comportement et afin de corriger tous les concepts qui créent un conflit avec les principes fondamentaux et les objectifs de l'islam.

Le Représentant permanent de la France a remercié Son Excellence pour les informations complémentaires qu'il avait fournies sur le mission de l'académie et le rôle important qu'il joue dans le domaine de la sensibilisation, de l'orientation et de la correction des concepts. Le représentant permanent a également exprimé à Son Excellence l'engagement de la France de renforcer les relations de coopération et de communication avec les peuples du monde islamique, en notant son profond regret pour l'interprétation inexacte des propos du Président de la République Française, qui l'a qualifié de respectueux de l'islam et de toutes les religions pratiquées par les citoyens français, affirmant à cet égard que la France n'est ni contre l'islam ni contre les musulmans, et la plus grande preuve en est que l'islam est la deuxième religion en France, Il y a environ six millions de musulmans français qui sont pleinement intégrés aux valeurs et principes de la République française, et que 99% de ces musulmans en France ne sont pas en désaccord avec l'État, et qu'un véritable affrontement existe entre l'État et des groupes qui ne croient pas aux principes et aux valeurs de la République, en particulier au principe de la liberté d'expression et à la laïcité de l'État.

Le représentant permanent a chaleureusement salué la volonté de l'Académie de renforcer davantage les liens de collaboration avec le gouvernement français et la communauté musulmane de France afin de promouvoir l'harmonie et l'intégration positive.

À l'issue de sa visite, il a déclaré à Son Excellence qu'il chercherait à organiser une visite de travail et une rencontre étroite entre Son Excellence le secrétaire général et les autorités françaises responsables de la religion islamique, dans l'espoir d'une coopération féconde et de bonnes relations entre l'Académie et la France.

La Déclaration Finale et Recommandations du Premier Forum Scientifique entre l'Académie et les Conseils de la Chariah des Banques et des Institutions Financières Islamiques du Pays Siege

Premièrement: La Déclaration Finale

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux

Louange à Allah, Seigneur des mondes, et que la prière et la paix soient sur notre maître Muhammad, le sceau des prophètes, sur sa famille ainsi que sur tous ses compagnons.

Par la grâce et l'aide d'Allah, le Secrétariat Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique de l'Organisation de la Coopération Islamique a organisé un forum scientifique intitulé: Vers un partenariat scientifique entre l'Académie internationale du Fiqh islamique et les Conseils de la Chariah pour renforcer l'industrie financière islamique, par vidéoconférence le lundi 23 Rabi Al-Awal 1442, correspondant au 9 novembre 2020.

D'éminents juristes et experts ont participé au Forum, comme suit:

• S.E. Cheikh Dr. Saleh binAbdullah bin Humaid.
• S.E. Cheikh DrAbdullah bin Manea.
• S.E. Cheikh DrAbdullah Al- Mutlaq.
• S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano .
• S. Em. Dr. Muhammad Ali Al- Qari.
• S. Em. DrAbdullah bin Khanin.
• S. Em. DrAbdul Rahman Al-Atram.
• S. Em. Dr Yousef Al–Shubaily, membre du Conseil de la Chariah de la banque Al-Bilad.
• S. Em. Dr Omar Zuhair Hafez, ancien Secrétaire Général des Banques et Institutions Financières Islamiques.
• S. Em. DrAl-Ayashi Fadad, spécialiste principal de la Chariah, à l'Institut islamique de recherche et de formation, Banque islamique de développement.
• S. Em. Dr. Abdullah Muhammad, Spécialiste principal du développement de produits financiers, Institut islamique de recherche et de formation, Banque Islamique de Développement.
• S. Em. Dr. Yousef Al- Khalawi, Secrétaire Général de la Chambre Islamique d'Industrie et de Commerce.
• S. Em. Dr Hamza Bawazeer, vice-président exécutif de la National Commercial Bank (Al-Ahli Bank)
• Dr Abdulqahir Qamar, directeur de la recherche, de la Fatwah, des encyclopédies et de l'impression à l'Académie.

Le Forum a été inauguré à 10 heures du matin le lundi 23 Rabi al-Awal 1442, correspondant au 09 novembre 2020, avec un discours d'ouverture de Son Excellence le Président du Conseil de l'Académie Cheikh Dr Saleh bin Abdullah bin Humaid, Conseiller à la Cour Royale, membre du Conseil des Grands Savants, et Imam-Khatib de la Grande Mosquée. Le discours d'ouverture de Son Excellence a inclus un préambule du cadre scientifique et de la méthodologique permettant d'établir un partenariat scientifique et pratique entre l'Académie et les Conseils de la Chariah dans les banques et les institutions financières du pays du siège.

Son Excellence a souligné l'importance de la coordination et de la communication entre l'Académie et les conseils de la Chariah et a salué le soutien généreux et l'attention que l'Académie reçoit de la direction du pays du siège, le Royaume d'Arabie Saoudite, dirigé par le Gardien des Deux Saintes Mosquées, le Roi Salman bin Abdulaziz Al Saud et son fidèle Prince Héritier, SAR le Prince Mohammed bin Salman Al Saud.

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano, Secrétaire de l' Académie, a prononcé un discours sur l'importance de ce Forum et ses objectifs, et a déclaré que le discours d'ouverture de Son Excellence le Président de l'Académie devrait être considéré comme un plan d'action stratégique pour atteindre la coordination et la communication souhaitées entre l'Académie et les conseils chariatiques des banques et des institutions financières.

Dr. Saleh bin Humaid

Dr. Ayashi Fadad

Dr. Muhammad Al- Qari

Dr.Abdullah Al- Mutlaq

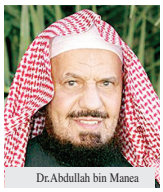
Dr.Abdullah bin Manea

Dr. Koutoub Sano

Dr. Yousef Al-Khalawi

Dr. Yousef Al-Shubaily

Dr .Omar Hafez

Dr.Abdul Rahman Al-Atram

DrAbdullah bin Khanin

S.E.Cheikh Dr Abdullah bin Munea, membre du Conseil des Grand Savants a parlé des étapes de l'émergence de la finance islamique, de la popularité et du succès des banques islamiques, et a déclaré que la finance islamique est une grande confiance entre nos mains. Son Excellence a également souligné l'importance de réexaminer plusieurs produits financiers, et a insisté sur le rôle crucial de l'Académie dans l'orientation, la consultation, et l'observation.

S.E. Cheikh Dr Abdullah Al- Mutlaq a évoqué l'importance de la coopération et de la communication avec l' Académie, d'ajuster et d'orienter les efforts de l'AAOIFI (l'Organisation de comptabilité et d'audit des institutions financières islamiques), ainsi que de l'importance de remplir le devoir de rapprochement entre les écoles du droit musulman, les opinions convergentes et l'Ijtihad, en plus de pratiquer l'Ijtihad sur plusieurs questions émergentes. Son Excellence a suggéré de créer un comité au sein de l'Académie qui porterai le nom de Comité des Banques Islamique. Il a également évoqué la nécessité de tirer parti des technologies et des moyens de communication modernes .

S. Em. Dr Muhammad Ali Al-Qari a parlé de l'importance de revoir le modus opérandi structurel de l'Académie, notamment en ce qui concerne les recherches soumises aux sessions de l'Académie afin que les principaux questions soient ciblées et que des solutions soient soumises pour économiser du temps et des efforts dans la préparation des recherches.

S. Em. Dr Abdullah bin Khonein a abordé l'importance de construire des ponts de coopération, d'échange et de communication avec les conseils de la Chariah, en particulier par l'invitation directe des chercheurs et les travailleurs dans le secteur bancaire. Il a aussi mis l'accent sur le renforcement de la coopération entre le Secrétariat de l'Académie et les secrétariats des conseils de Chariah pour étudier des nouveaux enjeux dans le secteur bancaire, les controverses jurisprudentielles ainsi que pour effectuer une révision et des recherches continues sur les résolutions de l'Académie. Son Excellence a également souligné l'importance de soutenir l'Académie en tant que "modèle du savoir bénéfique" et de communiquer avec les personnes aisées et les hommes d'affaires pour soutenir l'Académie.

S. Em. Dr Abdul- Rahman bin Saleh Al-Atram a parlé de l'importance de la coopération et de la coordination avec l' AAOIFI et du renforcement de l 'idée de communiquer avec les conseils de la Chariah, en confiant l'organisation de ce Forum annuellement à l'une de ces banques et institutions financières islamiques. Son Éminence a également appelé à renforcer les liens avec les personnes riches et les hommes d'affaires.

S. Em. Dr Youssef Al-Khalawi a parlé de la nécessité de créer une base de données unique et accessible, tandis que S. Em. Dr Omar Zuhair Hafez a parlé de l'importance d'établir un comité de finance islamique au sein du Secrétariat Général de l'Académie.

S. Em. Dr Al-Ayashi Fedad a parlé de l'importance cruciale de la coopération et de la communication avec l'AAOIFI (le Conseil général des banques islamiques et des institutions financières), le Conseil des services bancaires et d'autres organismes. Il a souligné l'importance que les comités de rédaction dans les différentes sessions de l'Académie, soient composés d'experts capables de rédiger une formulation et une révision appropriées des résolutions de l'Académie. Il a également appelé les Conseils de la Chariah à soutenir le Fonds Waqf de l'Académie, que ce soit par le biais des fonds réservés (doutés) ou d'autres formes de dons.

S. Em. Dr. Abdullah Al-Ammar a parlé de l'importance de la coopération et de la communication avec les départements scientifiques des universités dont les éminents scientifiques peuvent être utiles. S. Em. Dr Hamzah Bawazir a parlé de l'importance d'investir les fonds reçus par l'Académie pour réaliser l'autonomie financière après que la confiance soit d'abord accordée à Allah le Tout-Puissant.

Après des discussions, des commentaires, et des débats, les participants ont adopté les recommandations suivantes:

Deuxièmement : Recommendations

• Appel à une coordination plus permanente et à une coopération plus étroite entre l'Académie internationale du Fiqh islamique et les conseils de la Chariah des banques et les institutions financières du pays du siège, en reconnaissance de leurs efforts scientifiques et de leurs résultats pratiques concrets.
• Louer les efforts de l'Académie internationale du Fiqh islamique au service des questions et des problèmes de la vie contemporaine, en particulier les questions commerciales et financières, car ses résolutions ont atteint 238 résolutions chariatiques, dont plus de 120 résolutions sur la finance et les affaires, ce qui est en fait la plus grande source scientifique, et la référence jurisprudentielle la plus importante dans la jurisprudence de l'Ijtihad et des résolutions chariatiques qui guident et orientent les activités des banques et des institutions financières dans le monde entier.
• Appel à L'établissement d'un partenariat scientifique étroit entre l'Académie internationale du Fiqh islamique et les organismes de la Chariah dans les banques et institutions financières du pays du siège, dans lequel l'Academie servira de référence dans l'ifta et l'élucidation des résolutions. les sujets proposés seront inclus dans la liste des thèmes des sessions de l'Académie. En outre, des séminaires spécialisés seront organisés en partenariat entre l'Académie et les organismes chariatiques.
• Compte tenu de l'engagement de l'Académie de remplir sa mission, d'atteindre ses objectifs et de mettre en œuvre ses projets et programmes de la manière souhaitée malgré ses ressources et moyens limités, le Forum invite les conseils de la Chariah à établir un partenariat fonctionnel basé sur l'orientation des conseils de la Chariah, des banques et des institutions financières qui les supervisent, en transférant un pourcentage de leurs fonds ambigus à l'Académie internationale du Fiqh islamique. L'Académie est estimé l'une des institutions chariatiques auxquels ces revenus devraient être versés, considérant qu'il s'agit d'une institution scientifique chargée de préparer des recherches, des études et des encyclopédies, de la diffusion les connaissances islamiques et de l'éclaircissement les dispositions chariatiques aux musulmans du monde entier.
• Travailler ensemble à l'introduction d'un modèle scientifique fonctionnel, intégré, homogène, cohérent et harmonieux pour l'industrie financière islamique qui puisse être modèle de référence dans les pays du monde musulman en particulier et dans le monde entier en général.
• Confirmer que cette réunion aura lieu régulièrement entre l'Académie et les organismes de la Chariah afin de renforcer le secteur financier et de se tenir au courant de ses développements et de ses défis, et de consolider les relations de coopération et de coordination entre l'Académie et les organismes de la Chariah.
• Appel aux États, peuples et différentes industries à soutenir le Fonds Waqf de l'Académie internationale du Fiqh islamique qui a été récemment créé pour couvrir le déficit et les conditions financières difficiles que l'Académie a souffert depuis des décennies.

A la fin de la réunion, le Secrétariat Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique a exprimé ses sincères remerciements et sa gratitude aux participants du Forum pour leur contributions, leurs conseils, et leur guidée, en implorant Allah le Tout-Puissant à leur accorder plus de succès, d'assistance, de pleine santé et de bien-être.

Les participants ont également adressé leurs sincères remerciements au Royaume d'Arabie saoudite, l'État du siège de l'Académie, pour lequel ce forum s'est tenu via l'espace virtuel quelqu'une de ses villes, ainsi qu'à l'Académie internationale du Fiqh islamique pour ses efforts dans la réussite de ce Forum.

Que la bénédiction et la paix soient sur notre maître Mohamed, sa famille et tous ses compagnons.

Réunion du Secrétaire Général de l'Académie avec les Secrétaires de l'AAOIFI, du Conseil Général des Banques, et du Conseil des Services Financiers Islamiques

Dans le but de renforcer la coordination et la coopération avec les organismes publiques et les conseils des banques et des institutions financières islamiques, le Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh islamique, S.E. Prof. Koutoub Sano, a tenu le 7 Rabi` al-Akhir 1442, correspondant au 22 novembre 2020, une réunion de coordination via la vidéo-conférence avec leur Eminences Dr Abdul Ilah Belatiq, Secrétaire Général du Conseil Général des Banques et des institutions financières islamiques, Prof. Omar Mustafa Al Ansari, Secrétaire général de l'Organisation de comptabilité et d'audit des institutions financières islamiques de Bahreïn, et Dr Bello Lawal Danbatta, Secrétaire Général du Conseil des Services Financiers Islamiques de Kuala Lumpur.

Son Excellence a ouvert la réunion en remerciant les participants d'avoir répondu à l'invitation et à l'initiative de l'Académie. Son Excellence leur a également transmis les salutations du Président de l'Académie, S.E. Cheikh Saleh bin Abdullah bin Humaid.

Dans son discours de bienvenue, Son Excellence a souligné l'importance et la nécessité de coordonner les efforts entre les organismes et institutions financières islamiques d'une part; et entre ces organismes et institutions et l'Académie internationale du Fiqh islamique, d'autre part. Son Excellence a affirmé que l'un des objectifs les plus importants de l'Académie est d'œuvrer à une intégration étroite, une coopération transparente et une coordination permanente entre les organismes et les conseils de la fatwa, que les fatwas soient liées au domaine des transactions financières, à la famille, à l'éducation, à la pensée, et à la culture, en vue de réaliser la vision d'Académie en tant que la première référence jurisprudentielle pour le monde musulman et les sociétés musulmanes, chargées de clarifier les dispositions de la Chariah sur les questions qui préoccupent les musulmans dans tous les domaines de la vie. Son Excellence a déclaré qu'au cours de quatre décennies, l'Academie, grâce à l'aide d'Allah le Tous Puissant, a été en mesure d'émettre 238 résolutions juridiques concernant diverses questions de notre temps.

Dr. Blue Dunbata

Omar Al-Ansari

Dr.Abdul Ilah Bel Ateeq

Son Excellence a invité les secrétaires des conseils et comités de la Chariah à participer aux sessions de l'Académie, en particulier à la 25ème session à venir. Son Excellence a également invité les organismes à proposer des thèmes et des titres à inclure dans la prochaine session.

Dr. Koutoub Sano

Son Excellence a conclu son discours en affirmant que l'Académie est prête à soutenir les efforts de coordination et des organismes scientifiques à tous les niveaux. Son Excellence a également appelé ces organismes à tirer parti des résolutions de l'Académie, émises par les juristes des écoles juridiques musulmanes, en tant que résolutions méticuleuses et sans faille.

Dans son discours, S. Em. Dr Abdelilah Belatik a félicité S.E. Prof. Koutoub Sano pour sa prise de fonction en tant que Secrétaire-Général de l'Académie, en lui souhaitant plein succès dans ses fonctions, et a également remercié Son Excellence pour cette réunion qui est nécessaire de temps en temps au profit des organismes et institutions financiers. Son Eminence a confirmé que le Conseil Général des Institutions et Banques Islamiques est prêt à coopérer avec l'Académie internationale du Fiqh islamique, et a souligné, dans ce contexte, l'importance de créer une plateforme ouverte de coordination et de coopération afin de permettre à chacun de bénéficier de tous les publications dans le domaine bancaire et de la finance islamique.

De sa part, S. Em. Dr. Bello Lawal Danbatta, Secrétaire Général du Conseil des Services Financiers Islamiques, a affirmé que le Conseil a coordonné avec la Banque Islamique de Développement sur un grand nombre des normes qu'il transmet aux conseils de réglementation et de surveillance. Son Eminence a également salué la coopération avec l'Académie dans tous les domaines en réponse à l'initiative du Secrétaire Général de l'Académie, qui fut bien appréciée par S. Em. Dr. Bello Danbatta.

De l'autre coté, S. Em. Prof. Omar Mustafa Al-Ansari, Secrétaire général de l'Autorité d'audit et de comptabilité des institutions financières islamiques (AAOFI), a félicité le Secrétaire Général de l'Académie, en lui souhaitant un succès continu. Son Eminence a souligné l'importance et la nécessité de la coopération et de la coordination avec l'Académie, et a suggéré la création d'un conseil mondial de la Chariah sous l'égide de l'Académie, afin de coordonner entre les conseils financiers islamiques, au profit de la Oummah islamique et de parvenir à l'harmonie et l'intégration entre les organismes et institutions financiers.

À la fin de la réunion, le Secrétaire Général de l'Académie, a remercié tous le monde pour sa participation et leurs suggestions, et s'est engagé à organiser davantage de colloques et de réunions pour renforcer les liens de coopération et de communication.

Il convient de rappeler que le Conseil des Services Financiers Islamiques (IFSB) est un comité international de normalisation pour les organismes de réglementation et de surveillance, et que l'Organisation de Comptabilité et d'Audit s'occupe de définir les normes chariatiques et comptables au profit des banques et institutions financières islamiques; entre-temps, les deux organismes bénéficient des résolutions et des recommandations de l'Académie.

S.E. Prof. Koutoub Sano reçoit la délégation de l'Institut d'Économie Islamique de l'Université du Roi Abdulaziz

S.E. Prof. Moustapha Sano, Secrétaire de l'Académie internationale du Fiqh islamique, a reçu au siège de l'Académie à Djeddah le lundi 8 Rabi` Al-Akher 1442, correspondant au 23 novembre 2020, une délégation de l'Institut d'Economie Islamique de l'Université du Roi Abdulaziz de Djeddah. La délégation était dirigée par S. Em. Prof.. Abdullah Qurban Turkistani, doyen de l'Institut, au cotés de plusieurs professeurs de l'Institut, tels que S. Em. Dr Hassan Makhethi, Vice-Doyen des études supérieures à l'Institut, S. Em. Dr Omar Zuhair Hafez, S. Em. Prof. Ibrahim Abulola, et S. Em. Dr Abdulrahim Al-Saati.

Le Secrétaire Général de l'Académie a accueilli l'honorable délégation et l'a remerciée de sa visite à l'Académie. Son Excellence l'a informée des efforts de l'Académie pour répondre au les questions contemporaines et éclaircir les dispositions de la Chariah à propos de ces questions sur la base de l'Ijtihad collectif dans lequel les juristes s'associent à des experts et dont les juristes d'écoles juridiques reconnues y coopèrent.

Son Excellence a parlé du grand impact des résolutions de l'Académie, notamment celles relatives à l'économie islamique en général et à la finance islamique en particulier. Son Excellence a également dit à la délégation que l'Académie avait été en mesure – en quatre décennies – d'émettre 238 résolutions, dont plus d'une centaine de résolutions dans le domaine de l'économie islamique, y compris la finance, l'assurance, les sukuk…en plus d'autre résolutions sur divers sujets tels que la famille, la femme, l'enfant, la sécurité idéologique, la dénonciation du fanatisme, ainsi que la lutte contre l'extrémisme et le terrorisme.

S. Em. Prof Abdullah Qurban Turkistani a exprimé son contentement quant à cette réunion, louant les efforts de l'Académie dans le domaine de l'économie islamique. Son Eminence a invité le Secrétaire-Général de l'Académie à donner une conférence sur la jurisprudence des transactions dans le cadre du <débat du mercredi> organisé régulièrement par l'Institut depuis de nombreuses années. Son Excellence, le Secrétaire Général de l'Académie, a accueilli cette invitation, a remercié le doyen de l'Institut.

A l'issue de la visite, Son Excellence a assuré la délégation de la nécessité d'activer l'accord de coopération conclu il y a des années. Par la suite, S. Em. Prof Abdullah Turkistani a présenté à Son Excellence une collection des publications de l'Institut.

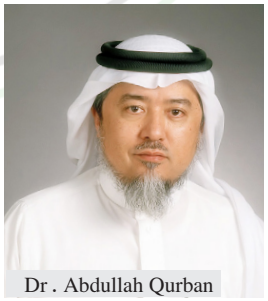
Dr . Abdullah Qurban

Dr. Koutoub Sano

Le Secrétariat Général de l'Académie pleure la mort du Premier ministre du Royaume de Bahreïn, Son Altesse Royale le Prince Khalifa bin Salman Al Khalifa – qu'Allah lui fasse miséricorde

C'est à Allah que nous appartenons et c'est à Lui que nous retournons
Avec le cœur croyant au sort et à la destinée d'Allah le Tout-Puissant, et avec une grande tristesse et un grand chagrin, que le Secrétariat Général de l'Académie a reçu la nouvelle de la mort du pardonné – par la permission d'Allah –Son Altesse Royale le Prince Khalifa bin Salman Al Khalifa, Premier ministre du Royaume de Bahreïn.
Au nom du Secrétariat Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique, de ses érudits, et de son personnel, nous adressons nos sincères condoléances et notre plus profonde sympathie à sa Majesté le Roi Hamad bin Isa Al Khalifa, monarque du Royaume de Bahreïn – qu'Allah le préserve et le protège, ainsi qu'au peuple et au gouvernement du Royaume gardé de Bahreïn.
Nous prions Allah le Tout-Puissant d'accorder au défunt sa grande miséricorde et de le faire demeurer dans Son vaste paradis parmi les prophètes, les véridiques, les martyrs, les justes et ceux sont les meilleurs compagnons.
Nous prions également Allah le Très-Haut, d'inspirer patience et réconfort à sa famille et à ses proches.
Prof. Koutoub Moustapha Sano
Secrétaire Général de l'Académie

S.E. Prof. Koutoub Sano participe à la réunion du Groupe Consultatif Islamique et de *l'Université Islamique Internationale de Malaisie

Le Secrétaire Général de l'Académie a participé par vidéoconférence à la réunion consultative organisée par le Groupe Consultatif Islamique, représenté par Dr. Yaqub alMazrou et l'Université Islamique Internationale de Malaisie, représentée par son Éminence le Professeur Dzulkifli Abdul Razak.
Cette réunion s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Académie visant à renforcer la coordination et la coopération entre les institutions et les organismes œuvrant à la diffusion des connaissances islamiques authentiques et à la sensibilisation fondée sur la modération dans l'espace des pays membres de l'OCI.
Cette réunion consultative a été mise à profit par les participants de discuter des voies et moyens devant les permettre à entreprendre des coopérations dans le domaine des études académiques fondées sur les preuves et les principes de la Chariah dans les domaines hautement prioritaires de la santé pour les sociétés musulmanes. La réunion a également permis les deux parties à aborder l'importance de la coordination des efforts pour établir des ponts de coopération productive et constructive entre l'Université Islamique Internationale de Malaisie et le Comité Exécutif du Groupe Consultatif Islamique.

Professeur Zulkifl Abdul Razzaq

Dr. Yaqub Al-Mazroa

Dans son discours de bienvenue, S.E. Prof. Koutoub Sano a souligné la nécessité d'avancer vers une intégration compréhensible entre le domaine des études médico-juridiques et le domaine de la santé. En plus, Son Excellence a suggéré aux participants la conclusion d'un mémorandum d'accord entre les deux institutions, en vue de contrôler le cadre et les domaines de coopération envisagées entre les deux parties, et de définir les moyens de réaliser ce qui a été convenu entre les deux institutions.
Il convient de noter que le Groupe Consultatif Islamique est un conseil consultatif médical chargé de fournir des conseils et du soutien aux efforts de l'Organisation Mondiale de la Santé en matière de l'éradication de la poliomyélite et de fournir des soins de santé aux pays musulmans. Le Groupe comprend des représentants de l'Organisation de la Coopération Islamique, de l'Académie internationale du Fiqh islamique, de la Banque Islamique de Développement et d'Al-Azhar Al-Charif, avec une coprésidence entre l'Académie et Al-Azhar Al-Charif.

Supervision Générale
Dr. Koutoub Moustapha Sano
Secrétaire Général de l'Académie

Rédacteur en chef
Dr. Ayman Mohammed Abdul Karim

Gestionnaire de relation Public et médias
Muhammad Walid Al-Idrisi

Photographie
Amjad Mansi

Traduction
Jawzi Lardjane

Pour de plus informations, veuillez nous contacter aux numéros et adresses suivants:
Kingdom of Saudi Arabia P.O. Box 13719, Jeddah 21414
Phone: (+96612) 6900347/6900346/2575662
Fax: (+96612) 2575661/6979329

S.E. Prof. Koutoub Sano participe à la conférence de presse du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)

S.E. Prof. Koutoub Sano, Secrétaire Général de l'Académie internationale du Fiqh Islamique, a participé le lundi 01 Rabi al-Akhir 1442 correspondant au 16 novembre 2020, à la conférence de presse virtuelle du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), tenue dans le cadre de la cérémonie d'annonce de la fatwah de l'AIFI pour le HCR, qui lui permet de recevoir les fonds de la Zakat (charité obligatoire) et de la Sadaqa (charité volontaires) provenant du monde entier et de les distribuer à ceux qui le méritent tels que les réfugiés et les personnes déplacées.

Cette conférence coïncide avec le lancement du rapport semestriel du HCR sur les œuvres caritatives islamiques, qui montre que le Fond pour la Zakat des Refugiées a reçu 46 millions de dollars en zakat et 9,2 millions de dollars en sadaqa entre janvier et juin 2020, malgré les répercussions de la pandémie Covid 19. Ce grand projet caritatif vise à sauver la vie de plus de 1,8 million de réfugiés et de personnes déplacées tout au long de l'année.

S.E. Prof. Koutoub Sano a déclaré que l'Académie internationale du Fiqh islamique de l'Organisation de la Coopération Islamique considère la participation à la gestion ou à la fourniture du soutien nécessaire aux personnes déplacées et aux réfugiés méritants et nécessiteux comme un devoir islamique, une responsabilité morale, et un noble objectif humain, car notre véritable religion islamique nous enseigne l'entre-aide, la compassion et la solidarité.

La Zakat est l'un de cinq piliers de l'Islam, qui vise à apporter aide et soutien aux nécessiteux en tout temps et en tout lieu, sur la base des principes de miséricorde, de solidarité et de compassion que le Prophète a prêché, que les prières et la paix d'Allah soient sur lui.

Son Excellence a lancé appel aux personnes aisés, qu'il s'agisse d'individus ou de groupes à travers dans le monde, à apporter soutien et assistance aux réfugiés et aux personnes déplacées qui combattent pour le survie et souffrent de la pauvreté, des maladies et des besoins urgents. Son Excellence a également exprimé l'espoir que la fatwa émise par l'Académie, qui permet au HCR de recevoir des fonds de Zakat et de charité, sera le début d'un partenariat à long terme entre l'Académie et le HCR, dans l'espoir d'élargir la portée du soutien et d'atteindre les individus et les familles dans le besoin.

Pour sa part, M. Khaled Khalifa, représentant du HCR dans les pays du Conseil de Coopération du Golfe et conseiller du HCR pour la finance islamique, a exprimé sa gratitude et ses remerciements à S.E. Prof. Koutoub Sano pour sa participation à cette conférence de presse ainsi qu'à l'Académie internationale du Fiqh islamique pour la fatwa autorisant le HCR à recevoir des fonds de Zakat et de charité.

Le HCR a demandé un montant supplémentaire de 211,3 millions de dollars pour répondre aux besoins d'environ 3,8 millions de réfugiés et de personnes déplacées dans la région MENA, surtout à l'approche de la saison d'hiver. Il convient de noter que le HCR mène une campagne internationale visant à protéger ceux qui ont été contraints de fuir leur foyer en raison des conflits et des persécutions, en leur fournissant un abri, de la nourriture, de l'eau, et de la sécurité.

Le secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique assiste à une visioconférence du Conseil des sages musulmans

Une réunion virtuelle du Conseil des sages Musulmans s'est tenue le lundi 26 octobre 2020 sous la présidence du Grand Imam, Dr Ahmed Al-Tayeb, Cheikh d'Al-Azhar et Président du Conseil.

Son Excellence le Professeur Koutoub Mustafa Sano ,Le Secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique a participé a cette réunion en sa qualité de membre du Conseil, au cours de laquelle participants ont passé en revue les conditions du monde islamique, ainsi que les attaques féroces par certains médias dans le monde contre le prophète Mohamed Que la prière et le salut soient Sur lui .

La réunion a également passé en revue un certain nombre de projets que le Conseil entend mettre en œuvre au cours des trois prochaines années dans le cadre de son plan triennal, notamment la publication d'un livre contenant la réponse à une centaine de questions fréquemment répétées sur l'islam Et les musulmans.

à la fin de la réunion, une déclaration a été publiée par le Conseil des sages Musulmans de l'intention du Conseil a former un comité juridique pour poursuivre en justice les journaux qui insultent les symboles de la sainteté religieuses, et en premier lieu le prophète Mohamed Que la prière et le salut soient Sur lui

7ème réunion annuelle du Groupe Consultatif Islamique sous le patronage de S.E. Dr. Yousef Al-Othaimeen, et avec la participation de S.E. Cheikh Saleh bin Humaid

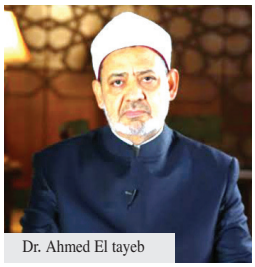
Dr. Ahmed El tayeb

Dr. Saleh bin Humaid

Dr. Yousef Al-Uthaimin

Sous le patronage de l'Organisation de la Coopération Islamique et avec la participation du Secrétariat-Général de l'Académie, du Rectorat d'Al-Azhar, de la Banque Islamique de Développement et de l'Organisation Mondiale de la Santé, le Groupe Consultatif Islamique a tenu sa 7ème réunion annuelle par vidéoconférence le 22 Rabi` al-Akhir 1442 correspondant au 7 décembre 2020.

Cette réunion s'est tenue à un moment critique en raison de l'épidémie persistante du virus de la poliomyélite en Afghanistan et au Pakistan, qui suscite des préoccupations mondiales quant à la santé des enfants dans ces deux pays. La réunion a exhorté les gouvernements des deux pays à accélérer les efforts visant à éradiquer cette maladie le plus rapidement possible. La réunion a également confirmé son engagement en faveur de cette initiative mondiale et son alignement avec le Programme d'action stratégique pour la santé de l'Organisation de la Coopération Islamique.

Dr. Bandar Hajjar

Dr. Koutoub Sano

Dans son discours d'ouverture, S.E. Dr Yousef Al-Othaimeen, SG de l'OCI, a déclaré que si les États et les peuples continuent à lutter contre cette grave urgence sanitaire de l'ère moderne, il est important de ne pas négliger l'objectif principal des travaux du Groupe Consultatif, qui est d'assurer l'éradication de la polio dans les autres pays de l'OCI.

S.E. Cheikh Saleh bin Hamid, Président de l'Académie, a également affirmé dans son discours qu'en dépit de l'impact douloureux de la pandémie de corona dans le monde, qui a entraîné la mort de plus d'un million et demi de personnes en plus de restreindre de nombreuses activités dans la vie quotidienne du public, a encore sensibilisé aux quesitons de santé. Cela a renforcé leur engagement en faveur des mesures préventives et les a rendus plus reconnaissants des faveurs de leur Créateur telles que la bonne santé et du bien-être.

Le Prof. Muhammad Abd al-Rahman al-Dhawini, représentant du Grand Imam Cheikh Al-Azhar, a condamné les voix qui remettaient en question la validité des campagnes de vaccination contre la polio.

Pour sa part, Dr Mansour Mukhtar, représentant du président de la Banque Islamique de Développement, a affirmé l'engagement de la BID à poursuivre la coopération avec tous les partenaires afin d'aider les États membres à atteindre le troisième des objectifs du développement durable liés à la santé et au bien-être pour tous les Etats membres de l'OCI.

S.E. M. Yaqoub Al-Mazroua a passé présenté un rapport détaillé sur les activités du Groupe Consultatif depuis sa dernière réunion.

À la fin de la réunion, le Secrétaire Général de l'Académie a prononcé la déclaration finale de la réunion appelant les États et les peuples musulmans à soutenir les efforts du Groupe Consultatif Islamique en mettant en œuvre les sages directives et les suggestions constructives inclues dans cette déclaration, qui sont capables d'éradiquer la polio et d'éliminer la rougeole et d'autres types de maladies et d'épidémies.

Il convient de noter que le Groupe Consultatif Islamique est une fédération islamique créée en 2013 sous la coprésidence de l'Académie internationale du Fiqh islamique et d'Al-Azhar Al-Charif pour soutenir l'Organisation Mondiale de la santé dans ses efforts visant à éradiquer la polio et à fournir des services de santé aux États membres de l'OCI.

Via la technologie vidéo à distance ... Le secrétaire général de l'Académie participé à la quinzième Conférence internationale des spécialistes de la chariah en finance islamique.

À l'invitation de l'Académie internationale de recherche sur la charia dans la finance islamique (ISRA) en Malaisie, le secrétaire général de l'Académie internationale du Fiqh islamique, le professeur Koutoub Moustapha SANO, a prononcé le discours liminaire de la 15ème Conférence internationale des spécialistes de la charia en finance islamique qui s'est tenue à Kuala Lumpur, en Malaisie, les mardi et mercredi 23-24 Rabi` al-Awwal 1442 AH correspondant aux 10-11 novembre 2020.

Le titre du discours de Son Excellence était accentué sur les fondements de l'application de la jurisprudence islamique sur les transactions financières contemporaines.

Son Excellence a abordé dans son discours les fondations les plus importantes à partir desquelles le juriste contemporain devrait commencer quand il veut appliquer les règles établies de la chariah sur les transactions financières modernes et les nouveaux contrats. Ces fondements méthodologiques portent sur trois sujets, à savoir:

s'assurer de l'existence d'un lien étroite entre les nouvelles transactions d'une part et les objectifs de la charia relatifs aux transactions d'autre part.

Ces objectifs se résument à la préservation de la fortune, à la circulation, à la justice, à la clarté et à la stabilité. La légalité et l'illégalité d'un nouveau contrat ou d'une nouvelle transactionce dépend de sa lien avec desdits objectifs.

Quant au deuxième fondement, il est représenté dans la nécessité impérieuse de comparer entre les intérêts et les maux résultant de la nouvelle transaction ou du nouveau contrat. Quant au troisième fondement, il est représenté en tenant compte des conséquences qui résultent de l'analyse ou de l'interdiction du traitement moderne des effets et des résultats de la nouvelle transaction ou du nouveau contrat.

Son Excellence a donné une large information sur cette thématique et son importance pour mieux clarifier les provisions de la chariah relatives aux nouvelles transactions.

Le discours liminaire de Son Excellence a été largement apprécié et commenté.

Dans le cadre d'une série de réunions adminisratives périodiques

2ème réunion périodique des Chefs des Divisions de l'AIFI

S.E. Prof. Koutoub Moustapha Sano a présidé la 2ème réunion périodique des chefs des divisions de l'Académie, qui s'est tenue le jeudi 25 Rabi Al-Awal 1442, correspondant au 12 novembre 2020.

Son Excellence a ouvert la réunion en rappelant aux participants que l'Académie a été créée pour être le bras juridique de l'Organisation de la Coopération Islamique. Son Excellence a appelé tous les fonctionnaires à adhérer aux dix valeurs du travail. Il a également demandé au département des affaires administratives et financières à fournir un environnement de travail approprié au sein de l'Académie afin de permettre à chaque employé d'être créatif dans son travail.

Son Excellence a également suggéré de coopérer avec des traducteurs externes pour

traduire les publications de l'Académie et les distribuer dans des pays non arabophones.

Son Excellence a demandé à chaque département de fournir son projet de budget financier le plus tôt possible, et il a approuvé la proposition faite concernant le lancement d'un prix mensuel pour l'employé idéal de l'Académie.

Son Excellence a aussi approuvé la proposition d'écrire les biographies des collègues qui ont travaillé à l'Académie pour présenter leurs efforts au service de cet édifice islamique exceptionnel. Il a chargé le département de la technologie de l'information de préparer une vision global des besoins technologiques des bureaux afin de moderniser et améliorer les performances. Son Excellence a également assuré que toutes les publications de l'Académie seront distribuées gratuitement aux institutions juridiques et académiques du monde entier aux frais de l'Académie.

À la fin de la réunion, Son Excellence a présenté ses salutations et ses remerciements à tous les départements pour leurs efforts, qui sont tous de bonnes augure pour les changements positifs significatifs attendus à la fin des 100 premiers jours de son mandat en tant que Secrétaire Général de l'Académie.

6ème Réunion Hebdomadaire des Directeurs des Départements

Sous la présidence du Secrétaire Général de l'Académie Internationale du Fiqh Islamique, S.E. Prof. Koutoub Sano, la sixième réunion hebdomadaire des départements de l'Académie s'est tenue le dimanche 29 Rabi 'Al-Awal 1442, correspondant au 15 novembre 2020.

Son Excellence a ouvert la réunion en encourageant les participants à poursuivre le travail et les efforts pour réaliser la vision de l'Académie et pour accomplir sa mission et ses objectifs en poursuivant leur efforts avec diligence et discipline pour achever avec succès les programmes et les activités de l'Académie. Son Excellence a abordé l'importance de la coopération et de l'intégration pour améliorer les performances et pour promouvoir l'Académie pour qu'elle devienne – en fait – la première aSon Excellence a également évoqué l'importance d'accélérer la formulation d'une conception intégrée d'un symposium scientifique urgent et ciblé sur "le caractère sacré du sang" en Islam, en

réponse au erreurs que les organisations et groupes terroristes commettent au nom de la religion et l'exploitent pour justifier leurs fins. Ce séminaire sera une plate-forme pour affirmer l'inviolabilité du sang des personnes différentes, que ce soit dans la religion ou la doctrine.

La réunion a abouti à plusieurs décisions, dont les plus importantes sont les suivantes :

-Appeler le département de la recherche et des études à présenter un plan intégré pour un symposium spécialisé sur le caractère sacré du sang à organiser en coopération avec les centres, conseils, et institutions universitaires majeures à l'intérieur et à l'extérieur du monde musulman.

-Organiser le premier forum scientifique entre l'Académie, les chefs et secrétaires des conseils de la Chariah dans les banques et les institutions financières islamiques des pays du Golfe au cours du mois de décembre.

-Organiser une réunion de coordination et de consultation entre l'Académie et les organismes de coordination tels que le Conseil Général des Banques, l'AAOIFI, Conseil des services bancaires et l'Institut islamique de recherche et de formation (BID).

-Organiser une réunion de consultation avec le Centre du Roi Salman pour la Modération, afin d'identifier les méthodes et les moyens de coopération possibles entre le centre et l'Académie dans le domaine de la lutte contre les idéologies extrémistes.

Dans le cadre de réunions administratives périodiques, S.E. Prof. Koutoub Sano a présidé la 7ème Réunion Hebdomadaire des Directeurs de Départements

Sous la présidence de S.E. Prof. Koutoub Sano, la septième réunion hebdomadaire des directeurs des départements de l'Académie s'est tenue le mardi 09 Rabi Al-Akhir 1442, correspondant au 25 novembre 2020. Son Excellence a ouvert la réunion en souhaitant le bienvenue aux participants et en les remerciant pour leurs efforts continus dans la mise en œuvre des décisions des réunions précédentes, car cela permet à l'Académie de réaliser sa vision, de remplir sa mission et d'accomplir ses objectifs de manière distincte.

Son Excellence a félicité les participants à la publication du premier bulletin mensuel intitulé "Infos de l'Académie", qui vise à publier mensuellement les activités de l'Académie et à familiariser le monde avec les activités passées et futures de l'Académie. Son Excellence a particulièrement félicité Dr. Ayman Abdel Karim, Conseiller du Secrétaire Général aux médias et aux finances, le Département des médias, des relations publiques et des technologies de l'information, ainsi que la division de traduction et tous les fonctionnaires du Secrétariat Général pour leur contribution

à la publication de ce bulletin, le premier du genre depuis la création de l'Académie il y a quarante ans.

Son Excellence a informé les participants qu'un magazine trimestriel sera publié pour documenter les activités de l'Académie tous les trois mois, en plus d'un magazine annuel pour documenter toutes ses activités annuelle.

Son Excellence a affirmé que les résolutions et recommandations de l'Académie seraient prêtes à être imprimées après l'introduction de toutes les modifications, corrections et révisions, et a également remercié le département de la recherche, des études et des encyclopédies pour avoir achevé la révision des résolutions et recommandations de la 2ème à la 24ème session.

La réunion a abouti à plusieurs décisions, dont les plus importantes sont les suivantes :

-Tenir la 25ème session de l'Académie vers la fin d'octobre 2021, si Allah le Tout-Puissant le veut.

-Tenir le premier forum scientifique entre l'Académie et les membres des conseils chariatiques des banques et institutions financières des pays du Conseil de Coopération du Golfe en janvier 2021.

-Organiser un séminaire économique jurisprudentiel spécialisé sur les effets de la pandémie du coronavirus sur les contrats, les transactions, le mariage, les affaires pénales et les traités.

-Organiser un séminaire spécialisé sur le caractère sacré du sang afin de répondre à plusieurs erreurs commises par les organisations et groupes terroristes extrémistes au nom de la religion. Ce symposium, sera un forum pour affirmer l'inviolabilité du sang des personnes différentes, que ce soit en matière de religion ou de doctrine.

La 2ème réunion mensuelle du personnel de l'Académie intitulée par S.E. Prof. Koutoub Sano «Réunion d'auto-responsabilisation et d'autocritique»

S.E. Prof. Koutoub Sano, Secrétaire Général de l'Académie a tenu la deuxième réunion mensuelle prolongée du personnel de l'Académie, le dimanche 21 de Rabi 'Al-Akhir 1442, correspondant au 6 décembre 2020. Son Excellence a ouvert la réunion en rappelant à tous que cette réunion est une réunion d'auto-responsabilisation et d'autocritique pour remédier aux insuffisances de performance dans le but d'améliorer le travail de l'Académie et de renforcer les relations fraternelles entre ses fonctionnaires.

Son Excellence a ensuite évoqué les résultats des réunions de la 48ème session du Conseil des Ministres des Affaires étrangères des pays musulman, tenue par l'Organisation de la Coopération Islamique à Niamey, la capitale de la République du Niger, les 27 et 28 novembre 2020, qui ont abouti à l'approbation du statut modifié de l'Académie internationale du Fiqh islamique.

Plusieurs décisions ont été prises lors de cette réunion dont les plus importantes sont les suivantes:

-Tenir la 25ème session de l'Académie au début de novembre 2021.

-Approuver la planification détaillée de l'organisation des sessions annuelles de l'Académie pour les cinq prochaines années, à condition que la planification comprenne un rapport sur l'état des contributions des pays membre pour l'organisation des sessions, allant du financement intégral au financement partiel, avec l'élaboration d'une vision financière pour les sessions.

-Confier à M. Saad Al-Sammar la préparation d'un projet détaillé des cours de formation pour les fonctionnaires de l'Académie afin d'améliorer les performances administratives des cadres et des directeurs.

-Confier au Dr Ayman Muhammad Abdul-Karim de préparer une liste des besoins technologiques du Département des médias pour le travail médiatique, et de contacter la Direction de la Télévision Saoudienne pour obtenir les archives historiques de l'Académie dans le but de documenter et de préserver son patrimoine.

-Confier à M. Mourad Al-Talili et M. Jawzi Lardjane de mettre à jour le contenu de l'Academie -dans ses trois langues officielles- sur Wikipédia, et de le présenter à Son Excellence le Secrétaire Général de l'Académie avant la prochaine réunion mensuelle.